



## **Consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale de l'année 2020 au Burundi**

### **LANCEMENT DU PROJET CONJOINT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LES ÉLECTIONS DE 2020 AU BURUNDI**

1. Après le référendum constitutionnel du 17 mai 2018, qui a enterré l'Accord d'Arusha pour la paix et la Réconciliation au Burundi et la Constitution de 2005 qui en était issue, le Burundi s'achemine vers les élections de 2020, au lendemain de l'échec du dialogue politique sur la crise de 2015.

En conséquence, ces élections sont organisées dans un climat politique critique consécutif à cette crise qui sévit au Burundi suite à la volonté du Président Pierre Nkurunziza de briguer un 3<sup>ème</sup> mandat inconstitutionnel.

2. C'est la raison pour laquelle les organisations burundaises de la société civile, COSOME, FORSC, LIGUE ITEKA, ACAT-BURUNDI, APRODH et SOS-TORTURE/BURUNDI ont pris l'engagement de mener un projet conjoint de monitoring des violations des droits de l'homme avant, pendant et après ces élections.
3. En effet, les mêmes organisations n'ont jamais cessé de dénoncer les violations des droits de l'homme, découlant d'un système de répression, érigé en mode de gouvernance par le régime en place depuis 2015 .
4. Au cours de la période de janvier 2019 à mars 2020, ces organisations ont documenté des nombreux cas d'intolérance politique entre des membres des partis politiques dont certains ont été la cible d'assassinats, d'exécutions extrajudiciaires, d'enlèvements, de tortures et d'arrestations arbitraires.
5. De ce fait, 63 personnes ont été tuées dont 14 victimes d'exécutions extrajudiciaires, 14 personnes ont été enlevées, 161 personnes ont été torturées tandis que 521 personnes ont été arrêtées arbitrairement.
6. En outre la crédibilité de la CENI dans la préparation et l'organisation des élections de 2020 de manière impartiale est mise à l'épreuve par sa composition qui n'a pas fait l'objet de débat ni de consensus à l'Assemblée nationale.
7. Face à tous ces défis liés à la tenue des élections apaisées, libres et démocratiques de 2020 au Burundi, les organisations burundaises de la société

civile mentionnées ci-haut se sont engagées à conjuguer leurs efforts afin de tenir informé la communauté burundaise et internationale en vue de prévenir le risque d'aggravation des violences qui secouent le pays depuis la crise de 2015.

8. Pour ce faire, ces organisations demandent ce qui suit :

#### **Au Gouvernement du Burundi :**

- ❖ De garantir la sécurité à toute la population en cette période électorale où les opposants sont régulièrement menacés par des miliciens Imbonerakure du Parti au pouvoir CNDD FDD en complicité avec certains agents de l'administration et des forces de l'ordre
- ❖ De respecter scrupuleusement les droits électoraux des candidats et des électeurs garantis par la loi électorale afin de préserver l'égalité entre tous les acteurs impliqués au processus électoral.

#### **Aux partis politiques :**

- ❖ De faire preuve de retenue et de militer pour une paix durable.
- ❖ De se garder de tout discours de haine et de division politico-ethnique en cette période pour le discours électoral tend à la surenchère et l'agressivité à l'endroit des adversaires.

#### **A la jeunesse burundaise :**

- ❖ De résister aux manipulations et aux enseignements divisionnistes des politiciens.

#### **A la communauté internationale :**

- ❖ De doubler de vigilance sur les violations des droits de l'homme au cours de ce processus électoral au Burundi.
- ❖ D'utiliser son influence pour amener les acteurs politiques en général et le Gouvernement en particulier à se conformer aux engagements régionaux et internationaux pris en matière de respect des droits de l'homme au Burundi.

#### **Pour les organisations membres du Consortium**

**Justine NKURUNZIZA, présidente de la COSOME**

**Porte-parole**